

Abécédaire de la décision éthique



**ÉTHIQUE EN
PHILANTHROPIE**
AIDE-MÉMOIRE



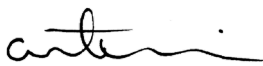
Êtes-vous éthique ?

Que répondriez-vous si l'on vous demandait si vous êtes éthique ? Sans trop y penser, vous iriez fort probablement dans l'affirmative. Car, qui veut avouer manquer ou ne pas avoir d'éthique ? Personne.

Mais *être éthique*, qu'est-ce que cela veut dire ? En fait, on peut agir de manière éthique en fonction d'une situation précise, mais être une « personne éthique », c'est somme toute, assez présomptueux.

Il y a donc, bien évidemment, les codes déontologiques qui viennent baliser les différentes obligations. Il y en a en philanthropie, comme dans plusieurs autres domaines, notamment les ordres professionnels. Mais, ces derniers ne sauraient tout couvrir. C'est alors que l'éthique devient franchement pratique. Mais, qui dit pratique, ne dit pas nécessairement facile.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu cet Abécédaire de la décision éthique afin de clarifier les concepts, vous aider à démêler vos questions ou dilemmes sur le sujet et vous sensibiliser sur l'importance accordée à l'éthique au sein de votre organisation.



Daniel H. Lantaigne, ASC, C.Dir., CFRE, CRHA
Vice-président, talent, stratégie et impact

À propos de BNP Performance philanthropique

BNP Performance philanthropique aide les organisations qui rêvent d'avoir un impact positif sur la société. Ainsi, le cabinet-conseil les accompagne en stratégie philanthropique, gestion organisationnelle, ressources humaines et recherche de données.

Depuis plus de 20 ans, l'équipe de l'entreprise se mobilise pour professionnaliser la philanthropie afin que chaque organisme puisse assurer la pérennité de sa cause. **Plusieurs consultant.e.s sont d'ailleurs détenteurs du titre CFRE**, une accréditation importante dans le secteur philanthropique.

Depuis octobre 2022, BNP Performance philanthropie est devenue **le premier et seul cabinet-conseil pancanadien en philanthropie à recevoir la certification B Corp**. Une distinction qui vient confirmer l'ensemble des actions misent en place depuis plusieurs années pour que l'entreprise se positionner comme un acteur durable et responsable dans son secteur d'activité.

Entreprise



Certifiée

DISSOCIER LES CONCEPTS

ÉTHIQUE

Discipline qui examine nos propres standards moraux et ceux de la société. Elle détermine si ces standards sont raisonnables ou non afin de les appliquer à des situations concrètes. L'éthique qualifie une manifestation comme étant conforme à la morale.

MORALE

Constituée de l'ensemble des coutumes, des normes, des valeurs et des règles quotidiennes qui s'appliquent et qui sont utilisées en continu par tous les membres d'un groupe.

VALEURS

Guides comportementaux qui régissent le comportement d'un individu ou qui agissent comme un idéal pour un groupe.

DÉONTOLOGIE

Collige l'ensemble des devoirs et des obligations imposées à un groupe. Elles s'appliquent de manière identique et dans toutes les situations.

LÉGAL

Le droit a force de loi ultime. C'est le droit qui détermine la légitimité ou non d'une action.

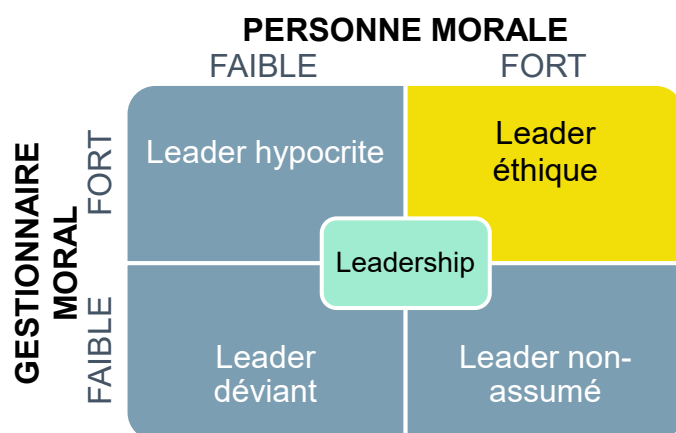
LE RÔLE DU CA ET LEADERSHIP ÉTHIQUE

LE RÔLE DU CA EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

- Reconnaître l'importance de la question de l'éthique
- Identifier le système de valeurs partagées
- Évaluer le risque éthique au sein de la fondation
- S'assurer de la mise en place d'une culture éthique
- Ajuster la matrice de compétence en incluant l'éthique
- **Adopter un leadership éthique**

Adaptation du Collège des administrateurs de sociétés

LEADERSHIP ÉTHIQUE



AVANT CHAQUE SÉANCE DU CONSEIL

Rappelez-vous pourquoi vous êtes là et comment vos décisions à la fois stratégiques et éthiques profiteront à la fondation.

POINT DE DÉPART : QUESTION OU DILEMME ÉTHIQUE

DÉONTOLOGIE

Est-ce une situation à laquelle un code de déontologie répond déjà ?

OUI

NON

Cela ne signifie pas que votre décision n'est pas nécessairement éthique. Assurez-vous de valider les autres éléments.

LÉGAL

Est-ce conforme aux lois et à la réglementation ?

OUI

NON

Bien que des situations illégales puissent être éthiques, il est peu probable, en philanthropie, que ce soit un chemin à explorer.

CONFIANCE

Les personnes concernées auront-elles davantage confiance si vous prenez une telle décision ?

OUI

NON

Emprunter cette voie s'avère un choix dangereux.

INDÉPENDANCE

La décision est-elle prise sans nourrir d'intérêts personnels ?

OUI

NON

Un conflit d'intérêts est souvent un indicateur d'une décision non-éthique.

RISQUES

La décision est-elle prise sans créer ou augmenter les risques réputationnels ?

OUI

NON

Un inconfort à ce que votre décision fasse la « Une » du journal est un signal d'alarme fort.

COURAGE

La décision exige-t-elle du courage ?

OUI

NON

Soyez prudents si votre décision vous semble périlleuse ou au contraire trop audacieuse.

DÉCISION AYANT PASSÉ LE TEST

Si malgré le test vous ressentez toujours un inconfort, assurez-vous d'en discuter avec le comité d'éthique (ou le conseil d'administration) de votre fondation.

LES 8 PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES POUR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU SEIN D'UNE FONDATION ÉTHIQUE ET EFFICACE :

1. **Faire preuve d'éthique** (en gouvernance et en collecte de fonds)
2. Incarner les valeurs de la fondation et en faire leur promotion
3. S'assurer de l'existence d'un bon plan de relève, tant au niveau de la gouvernance que de la direction
4. S'assurer d'une gestion responsable des ressources
5. Développer une culture de responsabilité envers les membres et toutes les parties prenantes
6. Veiller à ce que la direction générale travaille sur le long terme et pilote ses opérations en adéquation avec la planification stratégique
7. Veiller à son bon fonctionnement et à l'amélioration continue de ses pratiques de gouvernance et d'éthique
8. Veiller à la pérennité de l'organisme et aux saines relations avec l'établissement desservi (le cas échéant)

Adaptation du Collège des administrateurs de sociétés

IMPORTANCE DE LA QUESTION ÉTHIQUE

- Adoption du code de déontologie de l'AFP
- Adoption des principes en collecte de fonds (*International Statement of Ethical Principles in Fundraising*)
- Adoption de la Charte des droits du donateur
- Création d'un code de déontologie propre à notre fondation
- Ajout de la question de l'éthique à notre agenda annuel des séances du conseil
- Ajout de la question de l'éthique dans l'évaluation de nos risques
- Formation sur l'éthique pour les membres du conseil d'administration et de la permanence

AVANT CHAQUE SÉANCE DU CONSEIL

Rappelez-vous pourquoi vous êtes là et comment vos décisions
à la fois stratégiques et éthiques profiteront à la fondation.

**Vous souhaitez développer votre
réflexe éthique à la fois au sein de
la gouvernance et des opérations ?**



**ÉCHANGEZ AVEC NOS
STRATÈGES**
TALENT ET GOUVERNANCE

1 888 528-8566
info@bnppperformance.com
bnppperformance.com